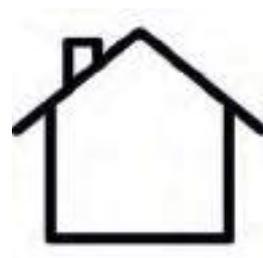


Catalogue Formation 2024



Organisme de Formation

Contenu du Catalogue Formation 2024



page 04 ↗

THERMODYNAMIQUE

page 07 ↗

QUALIPAC

page 09 ↗

QUALIPV

page 14 ↗

IRVE

page 20 ↗

HABILITATIONS
ELECTRIQUES

page 27 ↗

FEEBat

Qui Sommes Nous ?

Créé par M. Thierry CABIROL ingénieur centralien en 1986, et repris par M. Jean-luc Alen ingénieur thermicien en 2000, notre centre de formation privé CERER propose des formations sur mesure depuis 38 ans.

Au fil des années, CERER est devenu un organisme de formation réputé dans les domaines des EnR, de la Thermodynamique et de la Maitrise des énergies.

Parce que nous croyons que la formation doit être accessible à tous, notre centre est équipé de plateformes pédagogique techniques mobiles. Ce qui nous permet de dispenser nos formations partout en France.

De plus, pour vous assurer un apprentissage de qualité, tous nos formateurs sont issus d'un cursus universitaire.

CERER propose également 3 services pour vous conseiller



L'assistance technique téléphonique

Elle permet aux professionnels de l'énergie de trouver facilement une réponse à toutes leurs questions portant sur la réglementation et les normes relatives aux énergies.



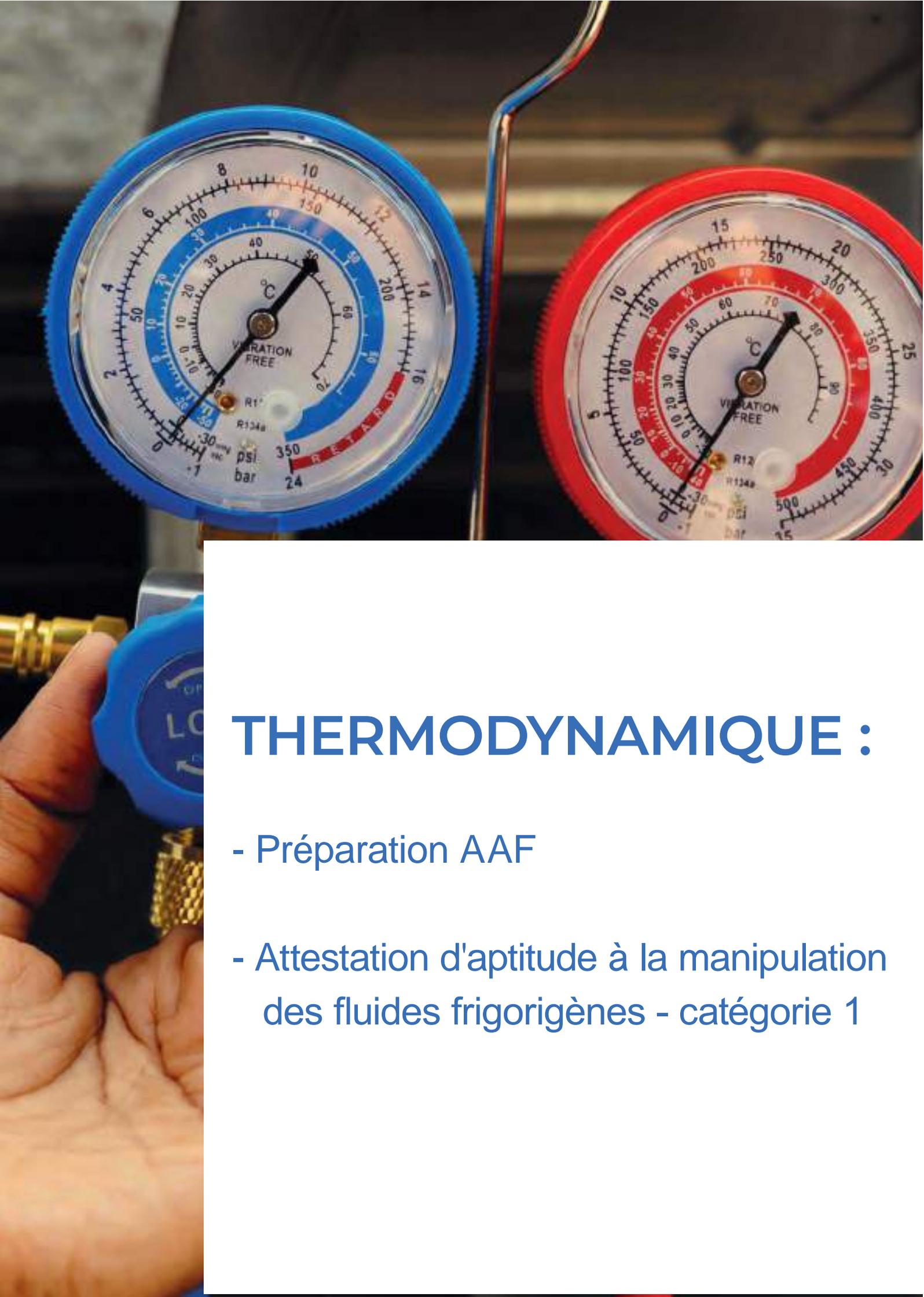
La veille réglementaire

Elle vous permet de rester informé des évolutions réglementaires et également d'être averti en temps réel par e-mail lors d'un changement majeur affectant votre quotidien.



La vérification d'outillage frigorifique

La réglementation en vigueur oblige à la vérification annuel de l'ensemble du matériel de manipulation des fluides frigorigènes. Nous vérifions votre outillage en 48H dans notre centre.



THERMODYNAMIQUE :

- Préparation AAF
- Attestation d'aptitude à la manipulation des fluides frigorigènes - catégorie 1



MISE A NIVEAU THERMODYNAMIQUE (PRE-REQUIS : FORMATION AAF OU QUALIPAC)

PROG02 V240705 SIRET 323 733 386 00045 DA 93 13 123 99 13

Informations générales

Durée :

3 jours de formation soit 21 heures.

En présentiel

Tarif : Nous consulter

Participants :

Maximum 8 participants.

Publics :

Pour les installateurs venant d'autres milieux professionnels que celui du froid ou du génie climatique.

Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé sous réserve d'une bonne maîtrise de la langue française.

Moyens d'évaluation des prérequis :

Entretien avec le responsable pédagogique

Intervenants :

Formateur expérimenté et diplômé dans le domaine du froid.

Accessibilité handicapé :

Sur demande auprès de notre référent handicap M. ALEN Gaetan (04 42 56 42 99)

Délais d'accès :

Planning de formation disponible sur notre site internet ou nous contacter via téléphone ou mail.

Indicateur 2023 :

Taux de réussite au 1er passage : 100%

Méthodes et supports pédagogiques :

Supports de cours et vidéo projecteur.
Plateformes pédagogiques.
Support de cours remis sur clé USB.

Objectifs

Appréhender les principes physiques régissant les techniques de thermodynamique dans un système froid.

Ce stage à valeur de «prérequis» afin de présenter l'épreuve d'évaluation à l'attestation d'aptitude ou pour la formation QualiPAC.

Contenu de la formation

Formation théorique :

- Unités physiques
- Le bilan thermique
- Pressions Températures
- Energie – Travail – Chaleur – Puissance
- Enthalpie – Entropie
- Les états et leurs phases
- Relation pression température
- Le diagramme enthalpique
- Le diagramme de l'air humide
- Le cycle et la réversibilité
- La constitution d'un circuit frigorifique
- La loi d'eau ou flottante

Travaux pratiques :

- Les différents groupes de transferts de fluides frigorigènes
- Les règles de sécurité de récupération
- Les diverses méthodes de récupérations
- Paramètres favorisant la qualité et la rapidité de récupération
- Les procédures de transfert des fluides et des huiles frigorigènes
- Le tirage au vide des installations
- Les technique de brasage

Moyens d'évaluation des acquis

Evaluation pédagogique : QCM discuté et Corrigé.
Une note de 50% doit être obtenue pour valider.



contact@cerer.fr



04 42 56 42 99



cerer.fr



Organisme de Formation



ATTESTATION D'APTITUDE À LA MANIPULATION DES FLUIDES FRIGORIGÈNES CATEGORIE 1 ET PASSAGE DE L'ATTESTATION

PROG01 V240705 SIRET 323 733 386 00045 DA 93 13 123 99 13

Informations générales

Durée :

3,5 jours de formation soit 24,5 heures.

En présentiel / Tarif : Nous consulter

Participants :

Maximum 8 participants.

Publics :

Ce stage s'adresse aux acteurs techniques des entreprises d'installations et/ou de maintenance exerçant leurs pratiques sur des applications frigorifiques et désireux de préparer leurs évaluations de compétences pour obtenir une attestation d'aptitudes : Frigoristes – Électriciens – Chauffagistes.

Débouchés :

Métiers du froid

Prérequis recommandés :

- Maîtriser les connaissances en froid, régulation, maintenance et entretien.
- Mettre en service des climatiseurs ou des PAC aérothermiques.
- Contrôler l'étanchéité et récupérer les fluides frigorigènes correspondant à la catégorie I.
- Savoir Braser.
- Maîtriser la langue française

Moyens d'évaluation des prérequis :

Test de positionnement et entretien avec le référent pédagogique

Intervenants :

Formateur expérimenté et diplômé dans le domaine du froid.

Accessibilité handicapé :

Sur demande auprès de notre référent handicap M. ALEN Gaetan (04 42 56 42 99)

Délais d'accès :

Planning de formation disponible sur notre site internet ou nous contacter via téléphone ou mail.

Indicateur 2023 :

Taux de réussite au 1er passage : 90%

Méthodes et supports pédagogiques :

Supports de cours et vidéo projecteur. Plateformes pédagogiques. Support de cours remis sur clé USB.

Objectifs

- Préparer les intervenants manipulant des fluides frigorigènes, à des pratiques environnementales et réglementaires.
- Aider les stagiaires à une meilleure prise de conscience des conséquences de l'impact des fluides frigorigènes sur le mécanisme du changement climatique, pour des comportements professionnels nouveaux dans les règles de bonne pratique et de sécurité.
- Au terme de la formation les stagiaires auront parcouru la totalité du programme référentiel Européen d'évaluation des compétences permettant de présenter l'épreuve d'attestation d'aptitudes (arrêté du 13 Octobre 2008).

Contenu de la formation

Partie théorique :

- Thermodynamique élémentaire.
- Incidence sur l'environnement des fluides frigorigènes et réglementations correspondantes en matière d'environnement.
- Contrôles à effectuer préalablement à la mise en service, après une longue période d'interruption, un entretien ou une réparation ou durant le fonctionnement.
- Contrôles d'étanchéité.
- Gestion écologique du système et du fluide frigorigène lors de l'installation, de l'entretien, de la réparation ou de la récupération.
- Composant : installation, mise en service et entretien de compresseurs à piston alternatif, à vis et à spirales, à un ou deux étages.
- Composant : installation, mise en service et entretien de condenseurs à air froid et à eau froide.
- Composant : installation, mise en service et entretien d'évaporateurs à air froid et à eau froide.
- Composant : installation, mise en service et réparation des détendeurs thermostatiques et autres composants.
- Tuyauterie : monter un réseau de tuyauterie étanche dans une installation de réfrigération.

Partie Pratique :

- Contrôle d'étanchéité
- Récupération de fluides,
- Réglage des organes de sécurité

Moyens d'évaluation des acquis

QCM sur 50pts : 1h00

Épreuve pratique sur 50pts : 2h30

Note éliminatoire par épreuve 25/50

Le candidat doit se présenter à l'épreuve avec une tenue de travail adaptée et les chaussures de sécurité. Il doit se munir d'une pièce d'identité.

L'attestation d'aptitude sera délivrée si le candidat a réussi les 2 évaluations avec un total de 70/100.

N° de fiche RS5638 - enregistrement le 01/01/2022
par le Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires

 contact@cerer.fr

 04 42 56 42 99

 cerer.fr





QUALIPAC :





POMPES A CHALEUR EN HABITAT INDIVIDUEL

MOD_PAC

PROG03 V240705

SIRET 323 733 386 00045 DA 93 13 123 99 13

Informations générales

Durée :

5 jours soit 35 heures

En présentiel

Tarif : Nous consulter

Participants :

Maximum 12 participants.

Publics :

Artisans, installateurs, techniciens, plombiers, chauffagistes, techniciens de bureaux d'études ou d'entreprises de génie climatique futurs référents PAC de sociétés souhaitant obtenir une qualification RGE PAC.

Prérequis :

Le stagiaire maîtrise l'installation des équipements sanitaires et de chauffage courants et maîtrise la langue Française.

Moyens d'évaluation des prérequis :

QCM de positionnement et entretien avec le responsable pédagogique.

Intervenants :

Formateurs agréés par Qualit'EnR.

Accessibilité handicapé :

Sur demande auprès de notre référent handicap M. ALEN Gaetan (04 42 56 42 99)

Délais d'accès :

Planning de formation disponible sur notre site internet ou nous contacter par téléphone ou mail.

Indicateur 2023 :

Taux de réussite au 1er passage : 63%

Méthodes et supports pédagogiques :

Supports de cours et vidéo projecteur
Plateformes pédagogiques
Support de cours réalisé par QualitEnR remis sur clé USB.

Objectifs

- conseiller leurs clients sur les contextes techniques, financiers et environnementaux de la PAC.
- concevoir et dimensionner une installation.
- organiser les points clés de la mise en œuvre et de la mise en service de la PAC.
- expliquer ces points clés à leurs clients.
- planifier la maintenance de l'installation.

Contenu de la formation

Déroulé pédagogique :

- Être capable de situer à un client le contexte environnemental de la pompe à chaleur, réglementaire, marché et label de qualité.
 - Expliquer à un client le fonctionnement d'une pompe à chaleur.
 - Expliquer au client les différentes étapes administratives pour la mise en œuvre d'une pompe à chaleur.
 - Maîtriser les principes de fonctionnement d'une pompe à chaleur.
 - Savoir calculer les déperditions d'un bâtiment pour les besoins d'ECS et de chauffage.
 - Savoir analyser l'installation existante.
 - Savoir choisir une configuration de pompe à chaleur en fonction de l'usage et du bâti.
 - Savoir dimensionner une pompe à chaleur.
 - Connaître les points clés communs à tous types de pompes à chaleur.
 - Connaître les points clés du système hydraulique et frigorifique.
 - Connaître les points clés des systèmes aérauliques.
 - Connaître les points clés des systèmes géothermiques.
 - Être capable de régler un débit d'eau ou d'air.
 - Être capable de calculer un COP avec une mesure de débit et un calcul de puissance électrique absorbée.
 - Voir l'influence de la variation d'un débit d'eau sur le COP d'une pompe à chaleur .
 - Prise en compte des paramètres de bon fonctionnement sur une installation frigorifique (pression, température, surchauffe, refroidissement).
 - Connaître les différents points clés d'une maintenance préventive.
 - Savoir diagnostiquer une panne sur une installation.
- ### Travaux pratiques :
- La mise en service et la maintenance d'une installation de pompe à chaleur (aérothermie et géothermie).
 - L'étude et les diagnostics nécessaires pour répondre aux besoins des futurs clients.
 - L'étude de l'impact acoustique d'une installation.
 - Prise en compte des paramètres de mesure pour le bon fonctionnement d'une pompe à chaleur.

Moyens d'évaluation des acquis

À l'issue de cette formation, le stagiaire devra :

- 1 - Réussir le questionnaire à choix multiples (QCM) de validation des connaissances acquises. Une note minimum de 24/30 est exigée.
ET
- 2 - Réussir une évaluation pratique à partir des travaux pratiques sur plate-forme technique. Une note minimum de 14/20 est exigée.

Attention, la formation n'est qu'une étape dans la démarche pour obtenir votre mention RGE.





QUALIPV :



Formation



GENERATEUR PHOTOVOLTAÏQUE RACCORDE AU RESEAU MODULE ELECTRICITE

Informations générales

Durée :

4 jours soit 28 heures en présentiel

Tarif : Nous consulter

Participants :

Maximum 12 participants.

Publics :

Artisans, installateurs, techniciens, électriciens, techniciens de bureaux d'études ou d'entreprises de génie climatique futurs référents PV de sociétés souhaitant obtenir une qualification RGE PV ELEC.

Prérequis :

Le stagiaire maîtrise l'installation électrique BT et dispose de l'habilitation électrique BR ou BR(P) Maitriser la langue Française

Moyens d'évaluation des prérequis :

Test de positionnement et entretien avec le responsable pédagogique.

Intervenants :

Formateurs agréés par Qualit'EnR.

Accessibilité handicapé :

Sur demande auprès de notre référent handicap M. ALEN Gaetan (04 42 56 42 99)

Délais d'accès :

Planning de formation disponible sur notre site internet ou nous contacter par téléphone ou mail.

Indicateur 2023 :

Taux de réussite au 1er passage : 81%

Méthodes et supports pédagogiques :

Supports de cours et vidéo projecteur
Plateformes pédagogiques
Support de cours réalisé par QualitEnR remis sur clé USB.

Attention, la formation n'est qu'une étape dans la démarche pour obtenir votre mention RGE.

PROG19 V240705 SIRET 323 733 386 00045 DA 93 13 123 99 13

Objectifs

- Conseiller son client sur les plans techniques et financiers.
- Concevoir et dimensionner une installation.
- Organiser les points clés de la mise en œuvre et la mise en service en l'expliquant au client.
- Planifier la maintenance de l'installation photovoltaïque.

Contenu de la formation

Déroulé pédagogique :

- Être capable de situer à un client le contexte environnemental du photovoltaïque, l'aspect réglementaire, le marché et les labels de qualité.
- Être capable d'expliquer à un client le fonctionnement d'un système photovoltaïque.
- Savoir expliquer à un client les différentes étapes administratives pour la mise en œuvre d'un système photovoltaïque raccordé au réseau.
- Savoir choisir une configuration de système photovoltaïque en fonction de l'usage et du bâti.
- Savoir analyser l'existant pour la mise en œuvre d'une installation photovoltaïque.
- Savoir calculer le productible.
- Connaître le module photovoltaïque.
- La protection des personnes.
- La protection des biens.
- Savoir utiliser les EPI et se mettre en sécurité en toiture.
- Connaître la procédure d'une installation photovoltaïque raccordée au réseau.
- Connaître les points clés d'une mise en œuvre des modules photovoltaïques.
- Savoir raccorder les modules photovoltaïques.
- Connaître les différents points clés d'une maintenance préventive.

Travaux pratiques :

- Fiches action sur les différents risques électriques partie DC et AC.
- Sensibilisation à la sécurité pour travaux sur toiture.
- Contrôle de la pose des modules photovoltaïques et de leurs raccordements.
- La mise en service et le contrôle d'une installation photovoltaïque raccordée au réseau.
- Exercices sur les modules photovoltaïques (relevé de masques, influence des inclinaisons et orientations, etc.).

Moyens d'évaluation des acquis

À l'issue de cette formation, le stagiaire devra :

- 1 - Réussir le questionnaire à choix multiples (QCM) de validation des connaissances acquises. Une note minimum de 24/30 est exigée.
ET
- 2 - Réussir une évaluation pratique en continu tout au long de la session de formation à partir d'études de cas et de travaux pratiques sur plate-forme technique.

 contact@cerer.fr

 04 42 56 42 99

 cerer.fr



Organisme de Formation



GENERATEUR PHOTOVOLTAÏQUE RACCORDE AU RESEAU MODULE INTEGRATION AU BÂTI

PROG21 V240705

SIRET 323 733 386 00045 DA 93 13 123 99 13

Informations générales

Durée :

4 jours soit 28 heures

En présentiel

Tarif : Nous consulter

Participants :

Maximum 12 participants.

Publics :

Installateurs, couvreurs, étancheurs souhaitant se former ou se perfectionner à la pose de modules photovoltaïques raccordés au réseau.

Prérequis :

Le stagiaire maîtrise les travaux liés à la couverture, l'étanchéité et les conditions et la prévention des risques liés aux travaux en hauteur. Maîtriser la langue Française

Moyens d'évaluation des prérequis :

Test de positionnement et entretien avec le responsable pédagogique

Intervenants :

Formateurs agréés par Qualit'EnR.

Accessibilité handicapé :

Sur demande auprès de notre référent handicap M. ALEN Gaetan (04 42 56 42 99)

Délais d'accès :

Planning de formation disponible sur notre site internet ou nous contacter par téléphone ou mail.

Indicateur 2023 :

Taux de réussite au 1er passage : 92%

Méthodes et supports pédagogiques :

Supports de cours et vidéo projecteur
Plateformes pédagogiques
Support de cours réalisé par QualitEnR remis sur clé USB.

Objectifs

- Maîtriser l'intégration au bâti d'un générateur photovoltaïque raccordé au réseau
- Connaître les dangers électriques particuliers au photovoltaïque
- Développer son activité sur les énergies renouvelables

Contenu de la formation

Déroulé pédagogique :

- Etre capable de situer à un client le contexte environnemental du photovoltaïque, réglementaire, marché et label de qualité
- Expliquer à un client le fonctionnement d'un système photovoltaïque
- Expliquer à un client les différentes étapes administratives pour la mise en oeuvre d'un système photovoltaïque raccordé au réseau
- Savoir choisir une configuration de système photovoltaïque en fonction de l'usage et du bâti
- Connaître le module photovoltaïque
- La protection des biens et des personnes
- Savoir utiliser les EPI et se mettre en sécurité en toiture
- Connaître les points clés d'une mise en oeuvre des modules photovoltaïque

Travaux pratiques :

- Démonstration de la mise en oeuvre d'un écran de sous-toiture
- La sécurité et l'accès en toiture
- La pose de modules photovoltaïques et reprises périphériques des points singuliers

Moyens d'évaluation des acquis

À l'issue de cette formation, le stagiaire devra :

- 1 - Réussir le questionnaire à choix multiples (QCM) de validation des connaissances acquises. Une note minimum de 24/30 est exigée.

ET

- 2 - Réussir une évaluation pratique en continu tout au long de la session de formation à partir d'études de cas et de travaux pratiques sur plate-forme technique.

 contact@cerer.fr

 04 42 56 42 99

 cerer.fr



Organisme de Formation



GENERATEUR PHOTOVOLTAÏQUE RACCORDE AU RESEAU HAUTE PUISSANCE

Informations générales

Durée :

5 jours soit 35 heures en présentiel

Tarif : Nous consulter

Participants :

Maximum 12 participants.

Publics :

Artisans, installateurs, techniciens, électriciens, techniciens de bureaux d'études ou d'entreprises de génie climatique futurs référents PV de sociétés souhaitant obtenir une qualification RGE PV ELEC.

Prérequis :

Le stagiaire maîtrise l'installation électrique BT et dispose de l'habilitation électrique BR ou BR(P) Maitriser la langue Française

Moyens d'évaluation des prérequis :

Test de positionnement et entretien avec le responsable pédagogique

Intervenants :

Formateurs agréés par Qualit'EnR.

Accessibilité handicapé :

Sur demande auprès de notre référent handicap M. ALEN Gaetan (04 42 56 42 99)

Délais d'accès :

Planning de formation disponible sur notre site internet ou nous contacter par téléphone ou mail.

Indicateur 2023 :

Taux de réussite au 1er passage : 75%

Méthodes et supports pédagogiques :

Supports de cours et vidéo projecteur
Plateformes pédagogiques
Support de cours réalisé par QualitEnR remis sur clé USB.

Attention, la formation n'est qu'une étape dans la démarche pour obtenir votre mention RGE.

PROG22 V240705 SIRET 323 733 386 00045 DA 93 13 123 99 13

Objectifs

Installer et vendre des capteurs solaires photovoltaïques raccordé au réseau haute puissance (jusqu'à 500kWc).

Contenu de la formation

Déroulé pédagogique :

- Etre capable de situer à un client le contexte environnemental du photovoltaïque, l'aspect réglementaire, le marché et les labels de qualité
- Etre capable d'expliquer à un client le fonctionnement d'un système photovoltaïque
- Savoir expliquer à un client les différentes étapes administratives pour la mise en œuvre d'un système photovoltaïque raccordé au réseau
- Savoir choisir une configuration de système photovoltaïque en fonction de l'usage et du bâti
- Savoir analyser l'existant pour la mise en œuvre d'une installation photovoltaïque
- Savoir calculer le productible
- Savoir dimensionner une installation selon sa nature : vente en totalité ou vente en surplus
- Connaître le module photovoltaïque
- La protection des personnes
- La protection des biens
- Savoir utiliser les EPI et se mettre en sécurité en toiture
- Connaître la procédure d'une installation photovoltaïque raccordée au réseau
- Connaître les points clés d'une mise en œuvre des modules photovoltaïques
- Savoir raccorder les modules photovoltaïques
- Connaître les différents points clés d'une maintenance préventive

Travaux pratiques :

- Exercices sur les modules photovoltaïques (relevé de masques, influence des inclinaisons et orientations, etc.)
- Recherche de défaut d'isolement, sertissage de câbles et étiquetage de sécurité
- La mise en service et le contrôle d'une installation photovoltaïque raccordée au réseau
- Fiches action sur les différents risques électriques partie DC et AC
- Suivi de production à distance ;
- Contrôle de l'installation par thermographie infra-rouge et analyse de courbe I(V)
- Contrôle de la pose des modules photovoltaïques et de leurs raccordements

Moyens d'évaluation des acquis

À l'issue de cette formation, le stagiaire devra :

1 - Réussir le questionnaire à choix multiples (QCM) de validation des connaissances acquises. Une note minimum de 24/30 est exigée.

ET

2 - Réussir une évaluation pratique en continu tout au long de la session de formation à partir d'études de cas et de travaux pratiques sur plate-forme technique.

 contact@cerer.fr

 04 42 56 42 99

 cerer.fr





AUTOCONSOMMATION PHOTOVOLTAÏQUE RACCORDEE AU RESEAU

Informations générales

Durée :

2 jours soit 14 heures en présentiel

Tarif : Nous consulter

Participants :

Maximum 12 participants.

Publics :

Artisans, installateurs, techniciens, électriciens, techniciens de bureaux d'études ou d'entreprises de génie climatique futurs référents pour l'appellation QualiPV Autoconsommation.

Prérequis :

Avoir suivi la formation "Générateur photovoltaïque raccordé au réseau - compétence électrique" (ou être référent QualiPV).

Maîtriser la langue Française

Moyens d'évaluation des prérequis :

Attestation de formation QualiPV ELEC ou de Référent QualiPV et entretien avec le responsable pédagogique.

Intervenants :

Formateurs agréés par Qualit'EnR.

Accessibilité handicapé :

Sur demande auprès de notre référent handicap M. ALEN Gaetan (04 42 56 42 99)

Délais d'accès :

Planning de formation disponible sur notre site internet ou nous contacter par téléphone ou mail.

Indicateur 2023 :

Pas de formation en 2023

Méthodes et supports pédagogiques :

Supports de cours et vidéo projecteur. Plateformes pédagogiques. Support de cours réalisé par Qualit'ENR remis sur clé USB.

Attention, la formation n'est qu'une étape dans la démarche pour obtenir votre mention RGE.

PROG20 V240705 SIRET 323 733 386 00045 DA 93 13 123 99 13

Objectifs

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'installation d'un système solaire photovoltaïque en autoconsommation, raccordée au réseau :

- Estimer la faisabilité du projet en fonction de l'implantation du lieu.
- Choisir un système adapté et répondant aux besoins du client.
- Réaliser l'installation dans les règles de l'art.
- Devenir référent pour l'appellation QualiPV Autoconsommation.

Contenu de la formation

Déroulé pédagogique :

- Comprendre ce qu'est la parité réseau, ses causes et ses conséquences.
- Connaître le contexte réglementaire et technique de l'autoconsommation.
- Comprendre le taux d'autoconsommation et d'autoproduction et les choix qui en découlent.
- Mieux connaître l'autoconsommation.
- Connaître les paramètres pour optimiser mon autoconsommation.
- Savoir justifier l'utilisation d'une batterie.
- Savoir comparer les technologies Plomb et Lithium-ion.
- Savoir mettre en œuvre une installation avec batteries.

Travaux pratiques :

- Remplissage de la fiche de visite technique client.
- Utilisation d'un ou plusieurs logiciel(s) de dimensionnement, proposition d'installation, présentation de chaque stagiaire.
- Simulation autoconsommation avec batterie.

Moyens d'évaluation des acquis

À l'issue de cette formation, le stagiaire devra :

réussir le questionnaire à choix multiples (QCM) de validation des connaissances acquises. Une note minimum de 24/30 est exigée.

 contact@cerer.fr

 04 42 56 42 99

 cerer.fr



Organisme de Formation



IRVE :



Qualification IRVE



INFRASTRUCTURE DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES CERTIFICATION IRVE P1

Informations générales

Durée :

1 jours de formation soit 7 heures.

En présentiel

Tarif : Nous consulter

Participants :

Maximum 10 participants.

Publics :

Installateurs électriciens, metteur en oeuvre électricien.

Prérequis :

- Connaissances en Électricité
- Niveau d'étude : CAP / Bac Pro électriciens ou autodidactes avec expériences
- Maîtrise de la langue Française

Moyens d'évaluation des prérequis :

QCM de positionnement et entretien avec le responsable pédagogique

Accessibilité handicapé :

Sur demande auprès de notre référent handicap M. ALEN Gaetan (04 42 56 42 99)

Délais d'accès :

Planning de formation disponible sur notre site internet ou nous contacter via téléphone ou mail.

Intervenants :

Formateurs expérimentés et diplômés en électricité et IRVE

Indicateur 2023 :

Taux de réussite au 1er passage : 97%

Méthodes et supports pédagogiques :

- Essais sur plateau technique pédagogique actif et fonctionnel
- 30% minimum du temps consacré aux études de cas sur matériel
- Support de formation sur clés USB, catalogue, notice (papier ou numérique)

Attention, la formation n'est qu'une étape dans la démarche pour l'obtention votre qualification IRVE.

PROG23 V240705

SIRET 323 733 386 00045 DA 93 13 123 99 13

Objectifs

Cette formation vise l'installation d'infrastructure de recharge de véhicule électrique, sans configuration spécifique pour la communication ou la supervision.

Ce niveau de formation intègre les bornes de recharge de type AC installées en fonctionnement autonome sans supervision. On entend ici la communication comme étant la gestion, le pilotage, la supervision à distance. Les applications de communications locales ne sont pas concernées (Bluetooth, wifi local, ...).

- Comprendre les enjeux de ce marché porteur de croissance et de développement,
- Identifier les besoins liés aux types de véhicule, à leur exploitation et aux installations électriques des clients,
- Identifier les normes, les types d'architectures, connaître les caractéristiques principales des bornes de charge et des prises,
- Identifier les réglementations en vigueur,
- Identifier les exigences de sécurité propres aux infrastructures de recharge de VE,
- Déterminer les composants nécessaires à l'adaptation de l'installation électrique,
- Mettre en œuvre et en service les bornes de recharge.

Contenu de la formation

- Caractéristiques principales des bornes de charge et des véhicules
- Infrastructure dans son contexte normatif et réglementaire
- Présentation des différents matériels disponibles dont les solutions de recharge intelligente
- Adaptation de l'installation électrique chez le client
- Mise en service des bornes chez les clients
- Tester et faire la recette de l'installation
- Contrôle d'accès au travers de la gestion des badges RFID.

Moyens d'évaluation des acquis

- QCM en fin de formation pour la validation des acquis.
- Fourniture d'une attestation de réussite en cas de note > 14/20.

 contact@cerer.fr

 04 42 56 42 99

 cerer.fr





INFRASTRUCTURE DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES CERTIFICATION IRVE P2

PROG26 V240705 SIRET 323 733 386 00045 DA 93 13 123 99 13

Informations générales

Durée :

2 jours de formation soit 14 heures

En présentiel

Tarif : Nous consulter

Participants :

Maximum 10 participants.

Publics :

Installateurs électriciens, metteur en oeuvre électricien.

Prérequis :

- Connaissances en Électricité
- Avoir de bonnes connaissances en réseau et en environnement informatique.
- Appréhender le dimensionnement et le calcul des installations électriques.
- Niveau d'étude : CAP / Bac Pro électriciens ou autodidactes avec expériences
- Attestation de réussite à la formation IRVE P1
- Maîtrise de la langue Française

Moyens d'évaluation des prérequis :

QCM positionnement et entretien avec le responsable pédagogique
Attestation niveau P1/Q1

Accessibilité handicapé :

Sur demande auprès de notre référent handicap M. ALEN Gaetan
(04 42 56 42 99)

Délais d'accès :

Planning de formation disponible sur notre site internet ou nous contacter via téléphone ou mail.

Intervenants :

Formateurs expérimentés et diplômés en électricité et IRVE

Indicateur 2023 :

Taux de réussite au 1er passage : 94%

Méthodes et supports pédagogiques :

- Essais sur plateformes technique pédagogique actif et fonctionnel
- 30% minimum du temps consacré aux études de cas sur matériel
- Support de formation sur clés USB, catalogue, notice (papier ou numérique)

Objectifs

Cette formation vise l'installation d'infrastructures de recharge en AC, avec configuration spécifique pour la communication ou la supervision.

Ce niveau de formation intègre les infrastructures de recharges de véhicules électriques de type AC communicantes installées individuellement ou en grappes, avec pilotage énergétique.

Le pilotage et l'échange de données se font via les outils réseaux.

Permettre aux stagiaires à l'issue du stage d'être capables :

- Déterminer l'infrastructure nécessaire (déploiement en étoile ou en rocade et le sous-comptage et les modifications de l'installation électrique,
- Connaître les réglementations propres aux BUP/ERP et aux parkings,
- Choisir la borne adéquate et les accessoires associés,
- Connaître les constituants de base dans le protocole TCP/IP,
- Mettre en œuvre et paramétrer les bornes de charge communicantes,
- Concevoir une grappe de bornes avec communication embarquée,
- Savoir paramétrer un gestionnaire de bornes.
- Elaborer les documents nécessaires à l'obtention de la conformité par un bureau de contrôle.

Contenu de la formation

- **Prise en compte des besoins client :**
 - Les contraintes à prendre en compte
 - Méthodologie d'évaluation et de contrôle de l'installation électrique sur site
- **Conception d'une infrastructure d'une ou de plusieurs bornes communicantes**
- **Maîtriser la structure de câblage communicante**
- **Paramétrage du gestionnaire de bornes**
- **Etude de cas comprenant au minimum :**
 - Création d'une IRVE :**
 - Définition de la nomenclature produits, implantation sur le schéma unifilaire.
 - Choix des composants de l'installation :**
 - Points de connexion
 - Dispositifs de protection
 - Gestion d'énergie
 - Solutions de pilotage

Moyens d'évaluation des acquis

- QCM en fin de formation pour la validation des acquis.
- Fourniture d'une attestation de réussite en cas de note > 14/20.



contact@cerer.fr



04 42 56 42 99



cerer.fr



Informations générales

Durée :

2 jours soit 14 heures en présentiel.

Tarif : Nous consulter

Participants :

Maximum 8 participants.

Publics :

Installateurs électriciens, metteur en oeuvre électricien.

Prérequis :

- Expérience en installations électriques dans l'un des domaines suivants : Voie publique, Tertiaire – Industrie, Branchements, Réseaux
- Prérequis, ...
- Avoir de bonnes connaissances en réseau et en environnement informatique.
- Appréhender le dimensionnement et le calcul des installations électriques.
- Niveau d'étude : CAP / Bac Pro électriciens ou autodidactes avec expériences
- Attestation à la formation IRVEP1

Moyens d'évaluation des prérequis :

QCM de positionnement et entretien avec le responsable pédagogique
Attestation IRVEP1

Accessibilité handicapé :

Sur demande auprès de notre référent handicap M. ALEN Gaetan
(04 42 56 42 99)

Intervenants :

Formateurs expérimentés et diplômés en électricité et IRVE

Délais d'accès :

Planning de formation disponible sur notre site internet ou nous contacter via téléphone ou mail.

Indicateur 2023 :

Taux de réussite au 1er passage : 93%

Méthodes et supports pédagogiques :

- Essais sur plateformes technique pédagogique actif et fonctionnel
- 30% minimum du temps consacré aux études de cas sur matériel
- Support de formation sur clés USB, catalogue, notice (papier ou numérique)

PROG27 V240705 SIRET 323 733 386 00045 DA 93 13 123 99 13

Objectifs

Cette formation vise l'installation d'infrastructure de recharge de véhicule électrique en charge rapide à haute puissance et en courant continu (DC) et de connaître les spécificités de ce type d'installations et les règles de sécurité applicables.

Permettre aux stagiaires à l'issue du stage d'être capables :

- Installer une borne de recharge rapide selon les règles de l'art
- Déterminer l'infrastructure nécessaire (déploiement en étoile ou en rocade et le sous-comptage) et les modifications de l'installation électrique
- Connaître les réglementations applicables aux IRVE de recharge rapide dans les ERP, les parkings, les stations-services, la voie publique
- Connaître les constituants de base des bornes de recharge en DC
- Mettre en œuvre et paramétrer les bornes de charge communicantes
- Effectuer les opérations d'auto-contrôle
- Elaborer les documents nécessaires à l'obtention de la conformité par un bureau de contrôle

Contenu de la formation

• Prise en compte des besoins client :

- Les contraintes à prendre en compte, dont les aspects réglementaires et normatifs
- Les contraintes d'accessibilité pour brancher le véhicule
- Méthodologie d'évaluation et de contrôle de l'installation électrique de site
- Analyse de la capacité de l'installation électrique du site avec rédaction d'une note de calcul.

• Rappel des règles pour installations en courant continu (DC)

• Rappel sur les règles de sécurité au travail (ex. manutention de charges lourdes)

• Conception d'une infrastructure de recharge rapide

• Présentation des composants d'une infrastructure de recharge rapide

• Maîtriser la structure de câblage communicante

• Principes de paramétrage d'un gestionnaire de borne

• Etude de cas comprenant au minimum :

- Création d'une IRVE de recharge rapide :
 - Définition de la nomenclature produits, implantation sur le schéma unifilaire
- Composants de l'installation :
 - Points de connexion
 - Dispositifs de protection
 - Solutions de pilotage (dont gestion d'énergie)
- Environnement de la borne :
 - Ventilation de la borne
 - Accessibilité de la borne
- Réalisation de l'autocontrôle et production des documents associés.

Moyens d'évaluation des acquis

- QCM en fin de formation pour la validation des acquis.
- Fourniture d'une attestation de réussite en cas de note > 14/20



BORNES DE CHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

CERTIFICATION Maintenance MA1 Bornes AC

PROG29 V240705 SIRET 323 733 386 00045 DA 93 13 123 99 13

Informations générales

Durée :

1 jour de formation soit 7 heures

En présentiel

Tarif : Nous consulter

Participants :

Maximum 8 participants.

Publics :

Installateurs électriciens, metteur en oeuvre électricien.

Prérequis :

- Connaissances en Électricité
- Maîtriser la conception et le calcul des installations électriques
- Niveau d'étude : CAP / Bac Pro électriciens ou autodidactes avec expériences
- Attestation de réussite à la formation IRVE P1
- Maîtrise de la langue Française

Moyens d'évaluation des prérequis :

QCM positionnement et entretien avec le responsable pédagogique
Attestation niveau P1

Accessibilité handicapé :

Sur demande auprès de notre référent handicap M. ALEN Gaetan
(04 42 56 42 99)

Délais d'accès :

Planning de formation disponible sur notre site internet ou nous contacter via téléphone ou mail.

Intervenants :

Formateurs expérimentés et diplômés en électricité et IRVE

Indicateur 2023 :

Taux de réussite au 1er passage : 100%

Méthodes et supports pédagogiques :

- Essais sur plateformes technique pédagogique actif et fonctionnel
- 30% minimum du temps consacré aux études de cas sur matériel
- Support de formation sur clés USB, catalogue, notice (papier ou numérique)

Objectifs

Permettre aux stagiaires à l'issue du stage d'être capables :

- Comprendre et mettre en œuvre une maintenance préventive et/ou curative des IRVE, en complément des formations P1 ou P2 dans le respect des consignes des fabricants de bornes
- Assurer la maintenance élémentaire et de diagnostics NIV 1 et NIV 2 des bornes AC selon AFNOR NFX 60-000 : dépannages par échange standard des éléments prévus à cet effet et opérations mineures de maintenance préventive, telles que graissage ou contrôle de bon fonctionnement
- Respecter les objectifs du Décret n° 2021-546 du 4 mai 2021 portant modification du décret n° 2017-26 du 12 janvier 2017 relatif aux infrastructures de recharge pour véhicules électriques, mais aussi suivant l'Arrêté du 27 octobre 2021 relatif aux qualifications pour les études de conception, l'installation et la maintenance des infrastructures de recharge pour véhicules électriques
- Réaliser les opérations de maintenance permettant d'accéder aux subventions conditionnées

Contenu de la formation

- **Rappels élémentaires**
 - Définition des différents types de maintenance et des contrats associés selon AFNOR NFX 60-000
 - Identification des composants de la borne de recharge et des différents types de matériels d'une infrastructure de recharge
 - Principes d'interventions
 - Principes et conduite de diagnostics
- **Mise en sécurité de l'infrastructure**
 - Principe de mise en sécurité générale
 - Rappel sur les niveaux d'habilitations
 - Consignations avant intervention et déconsignation
 - Remise en service et repli (outil, matériel, déchet)
- **Maintenance NIV1/NIV2**
 - Liste des opérations ou des vérifications et des moyens techniques nécessaires
 - Repérage des principales pièces d'usures
 - Tests et essais, utilisation d'une fiche d'autocontrôle
 - Traçabilité et enregistrements des relevés
- **Utilisations des moyens techniques**
 - Diagnostics élémentaires à partir de mesures, des indicateurs ou de codes défauts
 - Tests de performance et remise en exploitation des IRVE
- **Rapports d'intervention après maintenance**
 - Types de rapports
 - Outils informatiques existants
 - Exigences réglementaires de marquage après intervention
- **Cas pratiques :**
 - Essais sur plateau technique pédagogique actif et fonctionnel.
 - Simuler une charge et les différents défauts avec testeur de borne
 - Paramétrage des bornes via webserver, clef USB ou applications ou autres
 - Présentation du paramétrage d'un gestionnaires de bornes
 - Utilisation des moyens techniques exigés par l'arrêté
 - Principes du serrage au couple

Moyens d'évaluation des acquis

- QCM en fin de formation pour la validation des acquis.
- Fourniture d'une attestation de réussite en cas de note > 14/20.

 contact@cerer.fr

 04 42 56 42 99



cerer.fr



PROG31 V240705 SIRET 323 733 386 00045 DA 93 13 123 99 13

Informations générales

Durée :

1 jour de formation soit 7 heures

En présentiel

Tarif : Nous consulter

Participants :

Maximum 8 participants.

Publics :

Installateurs électriciens, metteur en oeuvre électricien.

Prérequis :

- Connaissances en Électricité
- Maîtriser la conception et le calcul des installations électriques
- Avoir de bonnes connaissances en réseau et environnement informatique
- Niveau d'étude : CAP / Bac Pro électriciens ou autodidactes avec expériences
- Attestation de réussite à la formation IRVE MA1
- Maîtrise de la langue Française

Moyens d'évaluation des prérequis :

QCM positionnement et entretien avec le responsable pédagogique
Attestation niveau MA1

Accessibilité handicapé :

Sur demande auprès de notre référent handicap M. ALEN Gaetan
(04 42 56 42 99)

Délais d'accès :

Planning de formation disponible sur notre site internet ou nous contacter via téléphone ou mail.

Intervenants :

Formateurs expérimentés et diplômés en électricité et IRVE

Indicateur 2023 :

Pas de formation en 2023.

Méthodes et supports pédagogiques :

- Essais sur plateformes technique pédagogique actif et fonctionnel
- 30% minimum du temps consacré aux études de cas sur matériel
- Support de formation sur clés USB, catalogue, notice (papier ou numérique)

Objectifs

Permettre aux stagiaires à l'issue du stage d'être capables :

- Comprendre et mettre en œuvre une maintenance préventive et/ou curative des IRVE, ceci en complément de la formation MA1.
- Maintenance des bornes AC communicantes.
- Assurer les opérations de maintenance élémentaires et de diagnostics NIV 1 (selon AFNOR FD X 60-000 de 2002) : opérations simples relevant de l'exploitation courante.
- Assurer les opérations de maintenance élémentaires et de diagnostics NIV 2 (selon AFNOR FD X 60-000 de 2002) : dépannages par échange standard des éléments prévus à cet effet et opérations mineures de maintenance préventive, telles que graissage ou contrôle de bon fonctionnement.
- Assurer une partie des opérations de maintenance élémentaires et de diagnostics NIV 3 (selon AFNOR FD X 60-000 de 2002), opérations complexes. L'intervention doit au préalable être le fruit d'un diagnostic et d'une identification.

Contenu de la formation

Rappels élémentaires

- Notion de maintien en condition opérationnelle, indicateurs associés
- Architectures complexes de stations de recharge, supervision, gestion de charge, langages de communication, gestion des utilisateurs, terminaux de paiement

Mise en sécurité de l'infrastructure

- Rappel des principes déjà vus en MA1

Maintenance NIV1/NIV2/NIV3

- Liste des opérations et des vérifications propres aux stations de recharge, au sens du 3° de l'article 2 du décret 2017-26 du 12 janvier 2017
- Tests et essais, autocontrôle
- Mesures, traçabilité et enregistrements

Utilisations des moyens techniques

- Diagnostics de stations de recharge, traitement de logs
- Mesures

Rapports d'intervention après maintenance

- Rappel des principes vus en MA1.

Cas pratiques :

- Essais sur bornes de recharge actives (sous tension),
Résolution de pannes sur scénarios
- Gestion par supervision
- Gestionnaires de puissance de bornes de recharge

Moyens d'évaluation des acquis

- QCM combiné à une évaluation pratique en fin de formation pour la validation des acquis.
- Fourniture d'une attestation de réussite en cas de note > 14/20 et de réussite à une évaluation pratique en continu tout au long de la session de formation à partir d'études de cas et de travaux pratiques sur plate-forme technique.



HABILITATIONS ELECTRIQUES





FORMATION HABILITATION ÉLECTRIQUE BP POSE DE MODULES PHOTOVOLTAÏQUES INITIALE

Informations générales

Durée moyenne :

7h de théorie en ligne (durée indicative)
3h30 de pratique en centre

Formation mixte

Tarifs : Nous consulter

Durée d'accès à la plateforme :

6 Mois.

Durée pour compléter la formation théorique:

60 Jours.

Publics :

Tout personnel non électricien de métier devant réaliser la pose de modules photovoltaïques : couvreurs, étancheurs, façadiers, menuisiers....

Prérequis :

- Être apte au travail dans son activité professionnelle.
- Avoir été formé spécifiquement aux opérations de pose de panneaux solaires.
- Maîtriser la langue Française
- Avoir une connexion internet stable
- Disposer du navigateur Chrome ou Firefox

Moyens d'évaluation des prérequis :

QCM de positionnement et entretien avec le responsable pédagogique.

Intervenants :

Pour la partie pratique un formateur expérimenté et diplômé dans le domaine de l'électricité et du photovoltaïque.

Accessibilité handicapé :

Sur demande auprès de notre référent handicap M. ALEN Gaetan (04 42 56 42 99)

Délais d'accès :

Toute l'année pour la partie théorique, nous contacter pour la partie pratique.

Méthodes et supports pédagogiques :

Plateforme E-LEARNING
Plateforme pédagogique.
Livret pédagogique relatif à la norme

Indicateur 2023 :

Taux de réussite au 1er passage : 100%

Attention une fois votre formation théorique en ligne terminée il est obligatoire de venir passer la partie pratique au centre. Un avis et un titre pré-rédigé sont adressés à l'employeur, à l'issue de l'application pratique.

Durée de validité recommandée selon NF C 18 510 : 3 ans.

PROG07 V240705

SIRET 323 733 386 00045 DA 93 13 123 99 13

Objectifs

- Respecter les consignes de la norme NFC 18510
- Intervenir en toute sécurité sur des opérations de pose, de raccordement et de maintenance de panneaux photovoltaïques
- Prévenir les risques liés aux opérations d'ordre électrique
- Obtenir l'habilitation électrique BP

Contenu de la formation

Partie théorique : Réalisé via notre plateforme E-LEARNING
En cas de problème de connexion contacter le 04 42 56 42 99

- Evaluation des risques et habilitation électrique
- Les habilitations et les acteurs
- Les grandeurs électriques
- Les dangers de l'électricité, accidents et incidents
- Les mesures de protection
- Limites, zones et opérations liées
- Les équipements de protection collective
- Consignation
- Les équipements de travail
- En cas d'accident
- Procédures en cas d'incendie
- Spécificités en fonction de mon titre

Partie Pratique : Dans notre centre ou un centre partenaire

- Identification des installations de l'entreprise
- Description du matériel électrique d'une chaîne photovoltaïque
- Evaluation et mise en situation dans le rôle de BP
- Appliquer les prescriptions de sécurité
- Analyser les risques pour une situation donnée
- Mettre en oeuvre les mesures de prévention applicables à la pose de panneaux

Moyens d'évaluation des acquis

À l'issue de cette formation, le stagiaire devra :

1 - Réussir le questionnaire à choix multiples (QCM) de validation des connaissances acquises.
Une note minimum de 80%.

ET

2 - Réussir une évaluation pratique en continu tout au long de la session de formation à partir d'études de cas et de travaux pratiques sur plate-forme technique.

 contact@cerer.fr

 04 42 56 42 99

 cerer.fr



Organisme de Formation



FORMATION HABILITATION ÉLECTRIQUE BP POSE DE MODULES PHOTOVOLTAÏQUES RECYCLAGE

Informations générales

Durée moyenne :

7h de théorie en ligne (durée indicative)
3h30 de pratique en centre

Formation mixte

Tarifs : Nous consulter

Durée d'accès à la plateforme :

6 Mois.

Durée pour compléter la formation théorique:

60 Jours.

Publics :

Tout personnel non électricien de métier devant réaliser la pose de modules photovoltaïques : couvreurs, étancheurs, façadiers, menuisiers....

Prérequis :

- Être apte au travail dans son activité professionnelle.
- Avoir été formé spécifiquement aux opérations de pose de panneaux solaires.
- Maîtriser la langue Française
- Avoir une connexion internet stable
- Disposer du navigateur Chrome ou Firefox

Moyens d'évaluation des prérequis :

QCM de positionnement et entretien avec le responsable pédagogique.

Intervenants :

Pour la partie pratique un formateur expérimenté et diplômé dans le domaine de l'électricité et du photovoltaïque.

Accessibilité handicapé :

Sur demande auprès de notre référent handicap M. ALEN Gaetan (04 42 56 42 99)

Délais d'accès :

Toute l'année pour la partie théorique, nous contacter pour la partie pratique.

Methodes et supports pédagogiques :

Plateforme E-LEARNING
Plateforme pédagogique.
Livret pédagogique relatif à la norme

Indicateur 2023 :

Taux de réussite au 1er passage : 100%

Attention une fois votre formation théorique en ligne terminée il est obligatoire de venir passer la partie pratique au centre. Un avis et un titre pré-rédigé sont adressés à l'employeur, à l'issue de l'application pratique.

Durée de validité recommandée selon NF C 18 510 : 3 ans.

PROG08 V240705

SIRET 323 733 386 00045 DA 93 13 123 99 13

Objectifs

- Respecter les consignes de la norme NFC 18510
- Intervenir en toute sécurité sur des opérations de pose, de raccordement et de maintenance de panneaux photovoltaïques
- Prévenir les risques liés aux opérations d'ordre électrique
- Obtenir l'habilitation électrique BP

Contenu de la formation

Partie théorique : Réalisé via notre plateforme E-LEARNING
En cas de problème de connexion contacter le 04 42 56 42 99

- Evaluation des risques et habilitation électrique
- Les habilitations et les acteurs
- Les grandeurs électriques
- Les dangers de l'électricité, accidents et incidents
- Les mesures de protection
- Limites, zones et opérations liées
- Les équipements de protection collective
- Consignation
- Les équipements de travail
- En cas d'accident
- Procédures en cas d'incendie
- Spécificités en fonction de mon titre

Partie Pratique : Dans notre centre ou un centre partenaire

- Identification des installations de l'entreprise
- Description du matériel électrique d'une chaîne photovoltaïque
- Evaluation et mise en situation dans le rôle de BP
- Appliquer les prescriptions de sécurité
- Analyser les risques pour une situation donnée
- Mettre en oeuvre les mesures de prévention applicables à la pose de panneaux
- Réaliser l'interconnexion des modules entre eux

Moyens d'évaluation des acquis

À l'issue de cette formation, le stagiaire devra :

1 - Réussir le questionnaire à choix multiples (QCM) de validation des connaissances acquises. Une note minimum de 80%.

ET

2 - Réussir une évaluation pratique en continu tout au long de la session de formation à partir d'études de cas et de travaux pratiques sur plate-forme technique.



contact@cerer.fr



04 42 56 42 99



cerer.fr



CERER

Organisme de Formation



FORMATION HABILITATION ÉLECTRIQUE BR CHARGE D'INTERVENTION GENERALE INITIALE

Informations générales

Durée moyenne :

7h de théorie en ligne (durée indicative)
3h30 de pratique en centre

Formation mixte

Tarifs : Nous consulter

Durée d'accès à la plateforme :

6 Mois.

Durée pour compléter la formation

théorique :

60 Jours.

Publics :

Tout électricien ou électromécanicien chargé d'assurer des dépannages, des consignations pour lui-même et des interventions ou essais en basse tension.

Prérequis :

- Être qualifié en électricité et posséder un diplôme ou une formation attestant de ces compétences et une bonne maîtrise de la langue française.
- Avoir une connexion internet stable et disposer du navigateur chrome ou firefox

Moyens d'évaluation des prérequis :

QCM de positionnement et entretien avec le responsable pédagogique.

Intervenants :

Pour la partie pratique un formateur expérimenté et diplômé dans le domaine de l'électricité et du photovoltaïque.

Accessibilité handicapé :

Sur demande auprès de notre référent handicap M. ALEN Gaetan (04 42 56 42 99)

Délais d'accès :

Toute l'année pour la partie théorique, nous contacter pour la partie pratique.

Méthodes et supports pédagogiques :

Plateforme E-LEARNING
Plateforme pédagogique
Livret pédagogique relatif à la norme

Indicateur 2023 :

Taux de réussite au 1er passage : 100%

Attention une fois votre formation théorique en ligne terminée il est obligatoire de venir passer la partie pratique au centre. Un avis et un titre pré-rédigé sont adressés à l'employeur, à l'issue de l'application pratique.

Durée de validité recommandée selon NF C 18 510 : 3 ans.

PROG09 V240705

SIRET 323 733 386 00045 DA 93 13 123 99 13

Objectifs

- D'énoncer les risques d'accidents lors de travaux électriques en zone de voisinage des installations électriques haute (HTA) et basse tension (BT)
- De transposer les règles exposées dans le cadre de son activité
- De mettre en application les prescriptions de sécurité de la norme NFC 18-510 lors de travaux d'opérations sur les ouvrages électriques, appareillages électroniques en basse tension
- D'adopter une conduite pertinente en cas d'accident d'origine électrique
- De s'assurer de son aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à son établissement.

En fonction des résultats acquis, cette formation permettra à l'employeur d'habiliter le participant en toute connaissance de cause au niveau d'habilitation visé.

Contenu de la formation

Partie théorique : Réalisé via notre plateforme E-LEARNING

En cas de problème de connexion contacter le 04 42 56 42 99

- La réglementation sur la sécurité électrique applicable aux électriciens : décret du 22 septembre 2010 et norme NF C18-510
- Les dangers de l'électricité, les zones à risque électrique, les niveaux d'habilitation, les documents applicables, les moyens de protection
- L'évaluation et la prévention des risques électriques lors des travaux et interventions
- Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique
- Prescriptions de consignes de sécurité électrique dans le cadre d'opérations de consignation, de travaux, d'interventions et d'essais sur des installations du domaine Basse Tension (BT).

Réalisation de travaux pratiques : Dans notre centre ou un centre partenaire

- Utilisation des équipements de protection
- Simulation de chantier.

Moyens d'évaluation des acquis

À l'issue de cette formation, le stagiaire devra :

1 - Réussir le questionnaire à choix multiples (QCM) de validation des connaissances acquises. Une note minimum de 80%.

ET

2 - Réussir une évaluation pratique en continu tout au long de la session de formation à partir d'études de cas et de travaux pratiques sur plate-forme technique.

 contact@cerer.fr

 04 42 56 42 99

 cerer.fr



Organisme de Formation



FORMATION HABILITATION ÉLECTRIQUE BR CHARGE D'INTERVENTION GENERALE RECYCLAGE

Informations générales

Durée moyenne :

7h de théorie en ligne (durée indicative)
3h30 de pratique en centre

Formation mixte

Tarifs : Nous consulter

Durée d'accès à la plateforme :

6 Mois.

Durée pour compléter la formation

théorique :

60 Jours.

Publics :

Tout électricien ou électromécanicien chargé d'assurer des dépannages, des consignations pour lui-même et des interventions ou essais en basse tension.

Prérequis :

- Être qualifié en électricité et posséder un diplôme ou une formation attestant de ces compétences et une bonne maîtrise de la langue française.
- Avoir une connexion internet stable et disposer du navigateur chrome ou firefox

Moyens d'évaluation des prérequis :

QCM de positionnement et entretien avec le responsable pédagogique.

Intervenants :

Pour la partie pratique un formateur expérimenté et diplômé dans le domaine de l'électricité et du photovoltaïque.

Accessibilité handicapé :

Sur demande auprès de notre référent handicap M. ALEN Gaetan (04 42 56 42 99)

Délais d'accès :

Toute l'année pour la partie théorique, nous contacter pour la partie pratique.

Méthodes et supports pédagogiques :

Plateforme E-LEARNING
Plateforme pédagogique
Livret pédagogique relatif à la norme

Indicateur 2023 :

Taux de réussite au 1er passage : 100%

Attention une fois votre formation théorique en ligne terminée il est obligatoire de venir passer la partie pratique au centre. Un avis et un titre pré-rédigé sont adressés à l'employeur, à l'issue de l'application pratique.

Durée de validité recommandée selon NF C 18 510 : 3 ans.

PROG09 V240705

SIRET 323 733 386 00045 DA 93 13 123 99 13

Objectifs

- D'énoncer les risques d'accidents lors de travaux électriques en zone de voisinage des installations électriques haute (HTA) et basse tension (BT)
- De transposer les règles exposées dans le cadre de son activité
- De mettre en application les prescriptions de sécurité de la norme NFC 18-510 lors de travaux d'opérations sur les ouvrages électriques, appareillages électroniques en basse tension
- D'adopter une conduite pertinente en cas d'accident d'origine électrique
- De s'assurer de son aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à son établissement.

En fonction des résultats acquis, cette formation permettra à l'employeur d'habiliter le participant en toute connaissance de cause au niveau d'habilitation visé.

Contenu de la formation

Partie théorique : Réalisé via notre plateforme E-LEARNING

En cas de problème de connexion contacter le 04 42 56 42 99

- La réglementation sur la sécurité électrique applicable aux électriciens : décret du 22 septembre 2010 et norme NF C18-510
- Les dangers de l'électricité, les zones à risque électrique, les niveaux d'habilitation, les documents applicables, les moyens de protection
- L'évaluation et la prévention des risques électriques lors des travaux et interventions
- Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique
- Prescriptions de consignes de sécurité électrique dans le cadre d'opérations de consignation, de travaux, d'interventions et d'essais sur des installations du domaine Basse Tension (BT).

Réalisation de travaux pratiques : Dans notre centre ou un centre partenaire

- Utilisation des équipements de protection
- Simulation de chantier.

Moyens d'évaluation des acquis

À l'issue de cette formation, le stagiaire devra :

- 1 - Réussir le questionnaire à choix multiples (QCM) de validation des connaissances acquises. Une note minimum de 80%.

ET

- 2 - Réussir une évaluation pratique en continu tout au long de la session de formation à partir d'études de cas et de travaux pratiques sur plate-forme technique.



contact@cerer.fr



04 42 56 42 99



cerer.fr



CERER

Organisme de Formation



FORMATION HABILITATION ÉLECTRIQUE BRP CHAMP D'APPLICATION PHOTOVOLTAÏQUE INITIALE

PROG11 V240705 SIRET 323 733 386 00045 DA 93 13 123 99 13

Informations générales

Durée moyenne :

7h de théorie en ligne (durée indicative)
3h30 de pratique en centre

Formation mixte

Tarifs : Nous consulter

Durée pour compléter la formation

théorique:

60 Jours.

Publics :

Tout électricien ou électromécanicien chargé d'assurer des dépannages, des consignations pour lui même et des interventions ou essais en basse tension.

Prérequis :

- Être qualifié en électricité et posséder un diplôme ou une formation attestant de ces compétences et une bonne maîtrise de la langue française.
- Avoir été formé aux opérations de pose de panneaux photovoltaïques.
- Disposer d'une connexion internet stable et du navigateur chrome ou firefox

Moyens d'évaluation des prérequis :

QCM de positionnement et entretien avec le responsable pédagogique.

Intervenants :

Pour la partie pratique un formateur expérimenté et diplômé dans le domaine de l'électricité et du photovoltaïque.

Accessibilité handicapé :

Sur demande auprès de notre référent handicap M. ALEN Gaetan (04 42 56 42 99)

Délais d'accès :

Toute l'année pour la partie théorique, nous contacter pour la partie pratique.

Methodes et supports pédagogiques :

Plateforme E-LEARNING
Plateforme pédagogique.
Livret pédagogique relatif à la norme

Indicateur 2023 :

Taux de réussite au 1er passage : 100%

Attention une fois votre formation théorique en ligne terminée il est obligatoire de venir passer la partie pratique au centre. Un avis et un titre pré-rédigé sont adressés à l'employeur, à l'issue de l'application pratique.

Durée de validité recommandée selon NF C 18 510 : 3 ans.

Objectifs

- Opérer en sécurité sur tout ou partie d'une chaîne photovoltaïque.
- Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instructions de sécurité électrique et des risques présentés par les installations et équipements BT
- Appliquer les consignes de sécurité en BT liées aux interventions générales effectuées sur des installations photovoltaïques
- Délivrer une formation habilitations électriques BR Champ d'application photovoltaïque en conformité avec la NF C 18-510.
- Permettre ainsi à l'employeur de délivrer à son personnel un titre d'habilitation: BR champ d'application photovoltaïque

Contenu de la formation

Partie théorique : Réalisé via notre plateforme E-LEARNING

En cas de problème de connexion contacter le 04 42 56 42 99

- Evaluation des risques et habilitation électrique
- Les grandeurs électriques
- Les dangers de l'électricité, accidents et incidents
- Les mesures de protection
- Limites, zones et opérations liées
- Les équipements de protection
- Travaux hors tension (consignation)
- Les équipements de travail
- Les habilitations et les acteurs
- En cas d'accident
- Procédure en cas d'incendie

Partie Pratique : Dans notre centre ou un centre partenaire

Thèmes BP :

- Identification des installations de l'entreprise
- Description du matériel électrique d'une chaîne photovoltaïque
- Evaluation et mise en situation dans le rôle de BP
- Appliquer les prescriptions de sécurité
- Analyser les risques pour une situation donnée
- Mettre en oeuvre les mesures de prévention applicables à la pose de panneaux
- Réaliser l'interconnexion des modules entre eux

Thèmes BR :

- Mesures de prévention à appliquer lors d'une intervention BT générale
- Étapes d'une consignation pour intervention
- Evaluation et mise en situation dans le rôle de chargé d'intervention BR
- Organiser, délimiter et signaler la zone d'intervention

Moyens d'évaluation des acquis

À l'issue de cette formation, le stagiaire devra :

- 1 - Réussir le questionnaire à choix multiples (QCM) de validation des connaissances acquises. Une note minimum de 80%.
ET
- 2 - Réussir une évaluation pratique en continu tout au long de la session de formation à partir d'études de cas et de travaux pratiques sur plate-forme technique.

 contact@cerer.fr

 04 42 56 42 99

 cerer.fr



Organisme de Formation



FORMATION HABILITATION ÉLECTRIQUE BRP CHAMP D'APPLICATION PHOTOVOLTAÏQUE RECYCLAGE

PROG11 V240705 SIRET 323 733 386 00045 DA 93 13 123 99 13

Informations générales

Durée moyenne :

7h de théorie en ligne (durée indicative)

3h30 de pratique en centre

Formation mixte

Tarifs : Nous consulter

Durée pour compléter la formation

théorique:

60 Jours.

Publics :

Tout électricien ou électromécanicien chargé d'assurer des dépannages, des consignations pour lui même et des interventions ou essais en basse tension.

Prérequis :

- Être qualifié en électricité et posséder un diplôme ou une formation attestant de ses compétences et une bonne maîtrise de la langue française.

- Avoir été formé aux opérations de pose de panneaux photovoltaïques.

- Disposer d'une connexion internet stable et du navigateur chrome ou firefox

Moyens d'évaluation des prérequis :

QCM de positionnement et entretien avec le responsable pédagogique.

Intervenants :

Pour la partie pratique un formateur expérimenté et diplômé dans le domaine de l'électricité et du photovoltaïque.

Accessibilité handicapé :

Sur demande auprès de notre référent handicap M. ALEN Gaetan (04 42 56 42 99)

Délais d'accès :

Toute l'année pour la partie théorique, nous contacter pour la partie pratique.

Méthodes et supports pédagogiques :

Plateforme E-LEARNING

Plateforme pédagogique.

Livret pédagogique relatif à la norme

Indicateur 2023 :

Taux de réussite au 1er passage : 100%

Attention une fois votre formation théorique en ligne terminée il est obligatoire de venir passer la partie pratique au centre. Un avis et un titre pré-rédigé sont adressés à l'employeur, à l'issue de l'application pratique.

Durée de validité recommandée selon NF C 18 510 : 3 ans.

Objectifs

- Opérer en sécurité sur tout ou partie d'une chaîne photovoltaïque.
- Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instructions de sécurité électrique et des risques présentés par les installations et équipements BT
- Appliquer les consignes de sécurité en BT liées aux interventions générales effectuées sur des installations photovoltaïques
- Délivrer une formation habilitations électriques BR Champ d'application photovoltaïque en conformité avec la NF C 18-510.
- Permettre ainsi à l'employeur de délivrer à son personnel un titre d'habilitation: BR champ d'application photovoltaïque

Contenu de la formation

Partie théorique : Réalisé via notre plateforme E-LEARNING

En cas de problème de connexion contacter le 04 42 56 42 99

- Evaluation des risques et habilitation électrique
- Les grandeurs électriques
- Les dangers de l'électricité, accidents et incidents
- Les mesures de protection
- Limites, zones et opérations liées
- Les équipements de protection
- Travaux hors tension (consignation)
- Les équipements de travail
- Les habilitations et les acteurs
- En cas d'accident
- Procédure en cas d'incendie

Partie Pratique : Dans notre centre ou un centre partenaire

Thèmes BP :

- Identification des installations de l'entreprise
- Description du matériel électrique d'une chaîne photovoltaïque
- Evaluation et mise en situation dans le rôle de BP
- Appliquer les prescriptions de sécurité
- Analyser les risques pour une situation donnée
- Mettre en oeuvre les mesures de prévention applicables à la pose de panneaux
- Réaliser l'interconnexion des modules entre eux

Thèmes BR :

- Mesures de prévention à appliquer lors d'une intervention BT générale
- Étapes d'une consignation pour intervention
- Evaluation et mise en situation dans le rôle de chargé d'intervention BR
- Organiser, délimiter et signaler la zone d'intervention

Moyens d'évaluation des acquis

À l'issue de cette formation, le stagiaire devra :

1 - Réussir le questionnaire à choix multiples (QCM) de validation des connaissances acquises. Une note minimum de 80%.

ET

2 - Réussir une évaluation pratique en continu tout au long de la session de formation à partir d'études de cas et de travaux pratiques sur plate-forme technique.



contact@cerer.fr



04 42 56 42 99



cerer.fr



CERER

Organisme de Formation



FEEBat :

**FEE
BAT**



DEVENIR RESPONSABLE TECHNIQUE EN RENOVATION ENERGETIQUE DE LOGEMENTS MODULE - FEEBat RENOVE

PROG04 V240705 SIRET 323 733 386 00045 DA 93 13 123 99 13

Informations générales

Durée :

3 jours de formation soit 21 heures.

Tarif : Nous consulter

En présentiel

Participants :

Maximum 12 participants.

Publics :

Responsable technique, futur responsable RGE de l'entreprise.

Prérequis :

Maîtriser les fondamentaux de son métier dans le domaine de la rénovation et de la réhabilitation de logements. Maîtriser la langue Française

Moyens d'évaluation des prérequis :

QCM de positionnement et entretien avec le référent pédagogique.

Intervenants :

Formateur agréé par CERTIBAT, diplômé dans le domaine de la rénovation.
Madame MAESTRONI Estelle

Accessibilité handicapé :

Sur demande auprès de notre référent handicap M. ALEN Gaetan
(04 42 56 42 99)

Délais d'accès :

Planning de formation disponible sur notre site internet ou nous contacter par téléphone ou mail.

Indicateur 2023 :

Taux de réussite au 1er passage : 94%

Méthodes et supports pédagogiques :

Supports de cours et vidéo projecteur.
Support de cours remis sur clé USB.

Formalités administratives :

Feuille de présence, attestation de fin de formation, attestation d'assiduité.

Objectifs

- Comprendre le fonctionnement énergétique d'un bâtiment dans le contexte du « PREH ».
- Connaître les principales technologies clés, les différentes solutions d'amélioration de la performance énergétique d'un bâtiment, leurs interfaces.
- Dans le cadre d'une approche globale, savoir appréhender et expliquer le projet de rénovation énergétique, en interprétant une évaluation énergétique.

Contenu de la formation

Comprendre le fonctionnement énergétique d'un bâtiment dans le contexte du « PREH »
Connaître les ordres de grandeur des postes de consommation d'énergie et les facteurs les impactant :

- Connaître le contexte et les enjeux.
- Connaître le contexte réglementaire.
- Savoir repérer les principaux risques (défaut de mise en œuvre, choix des produits/procédés, dimensionnement) en fonction des différents types de bâti, savoir les prévenir.

Connaître les principales technologies clés, les différentes solutions d'amélioration de la performance énergétique d'un bâtiment, leurs interfaces.

- Les principales technologies et leurs performances associées.
- Identifier leurs interfaces et leurs risques de dégradations associées.

Dans le cadre d'une approche globale, savoir appréhender et expliquer le projet de rénovation énergétique, en interprétant une évaluation.

- Démontrer les intérêts d'une évaluation énergétique ;
- Savoir interpréter une évaluation énergétique et en connaître les éléments de sensibilité.
- Connaître les scénarios de rénovation et les bouquets de travaux efficaces énergétiquement.
- Être capable d'expliquer le bouquet de travaux retenu à son interlocuteur.

Moyens d'évaluation des acquis

A l'issue de cette formation, le stagiaire devra :

Réussir le questionnaire à choix multiples (QCM) de validation des connaissances acquises, auquel une note minimum de 24/30 est exigée.

Attention, la formation n'est qu'une étape dans la démarche pour obtenir votre mention RGE.

 contact@cerer.fr

 04 42 56 42 99

 cerer.fr



Catalogue Formation 2024



Organisme de Formation